



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Mars 2019

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (<http://veillecep.fr/>).

NB : La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie

Chargée de mission Veille et Alimentation
Centre d'études et de prospective

Sommaire

COMMERCE – ÉCHANGES.....	2
CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	4
AGROFORESTERIE.....	5
ESPACES RURAUX – TERRITOIRES.....	7
AGRICULTURE.....	9
ALIMENTATION.....	11
BIODIVERSITÉ.....	15
THÈSE.....	17
OUVRAGE.....	18
BRÈVES.....	19
ÉVÉNEMENTS À VENIR.....	27

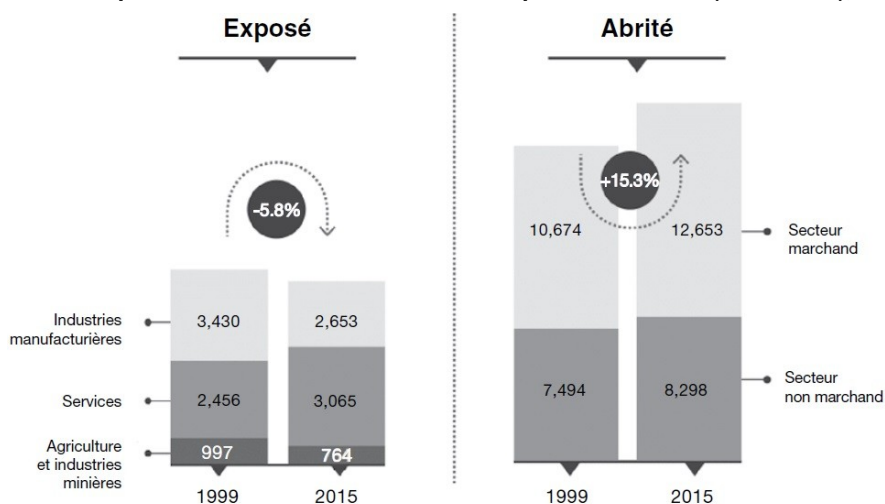
Commerce international : emplois exposés et abrités en France entre 1999 et 2015

Un article, publié en janvier dernier par l'Insee dans un [dossier spécial](#) consacré aux « Nouveaux impacts de la globalisation », étudie l'évolution de l'emploi dans les secteurs exposés et abrités par rapport à la concurrence internationale, en France sur la période 1999-2015. Un secteur est considéré comme « exposé » lorsqu'il produit des biens et des services faisant l'objet de commerce international. Les données proviennent du recensement de la population de 2012 et des comptes nationaux sur l'emploi total par branches d'activité. Cette étude revêt un intérêt particulier car elle propose une estimation innovante du degré d'exposition du secteur agricole à la concurrence internationale, relativement aux autres secteurs de l'économie. Elle met également en évidence les interactions entre l'emploi des secteurs abrités et celui des secteurs exposés.

Pour chaque secteur de l'économie, les auteurs calculent d'abord un indice de concentration géographique des industries sur le territoire français. Celles qui produisent des biens et des services faisant l'objet d'échanges internationaux tendent à se concentrer géographiquement, afin de profiter d'économies d'échelle et d'agglomération, ou de l'accès aux infrastructures de transport et aux ressources naturelles. Inversement, les activités abritées sont plus dispersées car elles suivent la répartition géographique de la population et des revenus. À partir de cette classification, l'étude montre que la part des emplois exposés dans l'emploi total est minoritaire (24%) et diminue sur la période (voir figure) : l'emploi baisse globalement de près de 6 % dans les secteurs exposés et augmente de plus de 15 % dans les secteurs abrités sur la période étudiée. La diminution la plus importante d'emplois exposés (en pourcentage) a eu lieu dans le secteur agricole.

À partir d'une analyse économétrique, les auteurs estiment ensuite que pour 100 emplois exposés créés dans une zone d'emploi, 80 emplois abrités supplémentaires ont été créés dans la même zone. La création d'emplois dans les secteurs exposés augmente le revenu local, ce qui déclenche une demande supplémentaire de biens et de services exposés et abrités.

Évolution de l'emploi en France dans les secteurs exposés et abrités (en milliers), 1999-2015



Source : Insee

Lecture : le « secteur non marchand » doit être lu comme les « services non marchands » tandis que le « secteur marchand » regroupe l'ensemble des autres activités de production de biens et services abritées, notamment les secteurs de la construction et de l'équipement.

Raphaël Beaujeu, Centre d'études et de prospective

Source : Insee

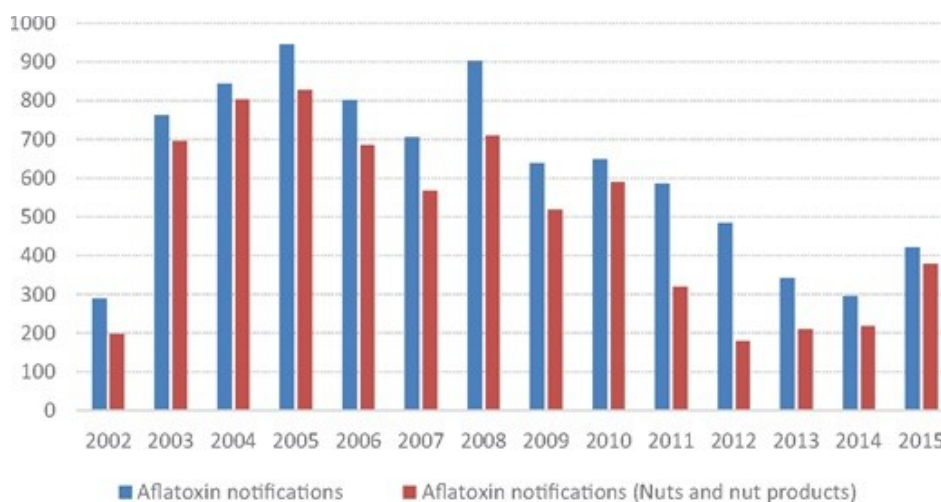
https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3652272/503-504_Frocrain-Giraud-FR.pdf

Conséquences des changements de normes relatives aux aflatoxines pour les contrôles des importations de fruits à coque

Un récent article de la revue *Applied Economics Perspectives and Policy* s'intéresse à l'impact des changements de normes sanitaires sur le commerce de produits alimentaires, dans le cas du contrôle aux frontières des taux d'aflatoxines. Ces substances naturelles, issues de champignons de type *Aspergillus*, sont contaminantes de certaines denrées alimentaires, comme les fruits à coque. En 2003, pour ce type de produits, l'Union européenne (UE) a établi une limite maximale de résidus (LMR) d'aflatoxine à 4 ppm (microgramme par gramme), alors que la LMR établie au niveau international par le *Codex alimentarius* était moins contraignante (10 ppm). Par la suite, en 2009, l'EFSA a conseillé de relever la LMR européenne et ainsi de l'harmoniser avec celle du *Codex*.

Cette étude examine les signalements du système européen d'alerte rapide de notification (RASFF), sur la période 2002-2015, afin de mesurer les impacts de ces modifications de normes. Ont été prises en compte les notifications des 15 États membres de l'UE en 2002 et les importations de 65 pays. Les auteurs constatent une augmentation des déclarations pendant la période où les normes étaient plus strictes, puis une diminution à partir de 2009. Les pays producteurs ayant fait l'objet des signalements les plus nombreux sont l'Iran et la Turquie. L'étude révèle que la majorité des notifications signalaient une non-conformité sur un produit, et qu'un faible pourcentage (4 %) se rapportait à des alertes de santé (cas cliniques).

Nombre de notifications RASFF relatives aux aflatoxines sur la période 2002-2015
(en bleu : toutes denrées, en rouge : fruits à coque)



Source : *Applied Economic Perspectives and Policy*

L'article propose également une analyse qualitative des conséquences commerciales des mesures restrictives pour les exportateurs : certains d'entre-eux ont jugé que ces normes constituaient des barrières commerciales qui ne relevaient pas de l'accord sur les normes sanitaires et phytosanitaires de l'OMC, l'UE étant le plus gros importateur au monde de fruits à coque, tant pour l'industrie agroalimentaire que pour la consommation en l'état. Par ailleurs, selon les auteurs, cette décision, qui pénalise les exportations vers l'Union, a aussi conduit certains pays en voie de développement à n'exporter que leurs fruits à coque de meilleure qualité, et à conserver pour leur consommation propre les autres produits.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : *Applied Economic Perspectives and Policy*

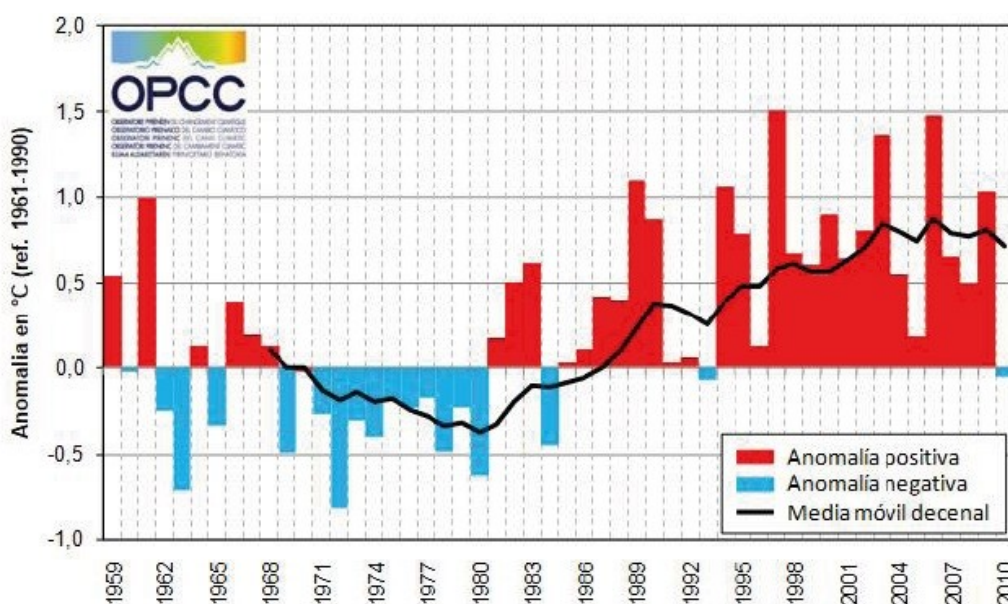
<https://academic.oup.com/aep/advance-article-abstract/doi/10.1093/aep/ppy036/5307108>

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Rapport de l'OPCC sur le changement climatique dans les Pyrénées : impacts, vulnérabilités et adaptation

L'Observatoire pyrénéen du changement climatique (OPCC) a publié récemment un rapport mettant à jour les connaissances sur les conséquences des évolutions du climat sur le massif des Pyrénées, proposant des recommandations et identifiant dix défis, présentés dans une [vidéo en ligne](#). Lancé en 2010, l'OPCC analyse la vulnérabilité sociale, économique et naturelle au changement climatique de cette biorégion, s'appuyant sur une coopération transfrontalière : près de 100 scientifiques et experts ont ainsi contribué au présent rapport. Dans cette zone de montagne particulièrement vulnérable, le changement climatique est un « facteur de stress supplémentaire », aggravant les difficultés actuelles : dépeuplement, changements d'affectation des sols, faible renouvellement des générations dans le secteur primaire. Une augmentation récente de la température moyenne annuelle et une diminution des volumes annuels des précipitations sont ainsi documentées, et un accroissement progressif des températures minimales et maximales est modélisé.

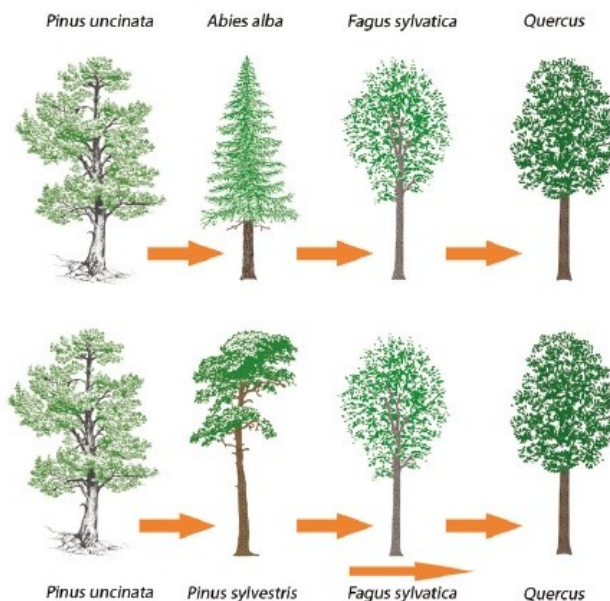
Évolution de la température moyenne annuelle dans l'ensemble des Pyrénées durant la période 1959-2010
(en rouge, anomalie positive par rapport à la valeur moyenne de la période de référence 1961-1990 ; en bleu, anomalie négative ; en noir, moyenne mobile pour une période de dix ans)



Source : OPCC

Parmi les impacts étudiés sur les systèmes biophysiques et les secteurs socio-économiques, retenons par exemple ceux identifiés pour les forêts : modification de la diversité des communautés et de la distribution des espèces, déplacement en altitude et recolonisation des zones de pâturage, altération de la productivité et du rôle de puits de carbone, dégradation des conditions de santé et apparition de nouveaux pathogènes. Les capacités forestières de protection contre des risques naturels seraient affectées et le nombre et l'intensité des incendies pourraient augmenter. S'appuyant sur ces constats, les auteurs recommandent par exemple de maintenir voire développer les activités agricoles, pastorales et sylvicoles, pour diminuer le volume et la continuité des combustibles, assurer une mosaïque d'habitats plus résilients, etc.

Types de successions possibles d'essences sous l'effet des changements climatiques en zone de montagne pyrénéenne



Source : OPCC

Du côté de l'agropastoralisme, l'OPCC identifie, par exemple, une expansion de cultures méditerranéennes (ex : vigne, olivier), une baisse de la productivité (manque d'eau, modifications de calendriers, phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents), la perte de diversité floristique des pâturages, ou encore des impacts négatifs accrus sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage. Là encore, des recommandations sont proposées : renforcement ou réorientation des plans de suivi et de surveillance des ravageurs et pathogènes, gestion conservatoire des sols, primes à la modernisation des systèmes de ventilation des bâtiments d'élevage, etc.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : OPCC

<https://www.opcc-ctp.org/sites/default/files/documentacion/opcc-informe-fr-print.pdf>

<https://www.opcc-ctp.org/sites/default/files/editor/opcc-resumen-fr.pdf>

AGROFORESTERIE

Rémunérer les services écosystémiques pour préserver les paysages agroforestiers en Europe atlantique et continentale

Telle est la principale conclusion d'une étude de cas menée sur onze paysages européens, répartis dans plusieurs zones climatiques, et comparant les résultats économiques des systèmes d'agriculture dits « classiques » et agroforestiers.

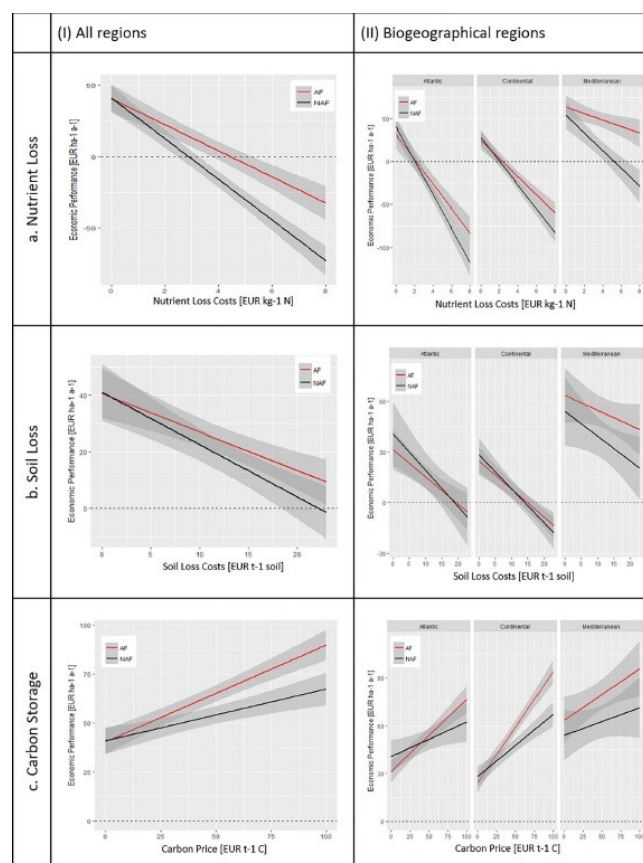
S'appuyant sur l'analyse de 88 sites tests, dont la moitié en agroforesterie, les auteurs ont cherché à identifier les seuils de rentabilité économique à partir desquels le système agroforestier devient plus intéressant que l'agriculture seule, telle que pratiquée dans la même région. Pour ce faire, ils ont mobilisé plusieurs approches : cartographie des zones tests (arbres et habitats présents, productions agricoles, etc.), détermination par modélisation des différentes productions

biologiques et de leurs impacts sur les écosystèmes (consommation d'eau souterraine, pertes de nutriments, érosion, séquestration de carbone, pollinisation), valorisation économique des services écosystémiques par l'utilisation de données du RICA ou de la littérature scientifique.

À l'exception de la zone méditerranéenne, les systèmes agroforestiers sont économiquement moins intéressants qu'une agriculture « classique », dans le contexte des politiques agricoles actuelles. Selon les auteurs, le déficit de rentabilité, calculé sur la base de la production commercialisable, explique en grande partie le déclin des bocages et autres paysages mêlant agriculture et arbres, observé dans les régions atlantiques ou continentales de l'Europe. En rémunérant les services non marchands rendus ou en appliquant le principe pollueur-payeur pour les nuisances générées, les résultats sont modifiés en faveur de l'agroforesterie. Les auteurs ont ainsi calculé le prix, pour chaque service non marchand, permettant d'équilibrer les situations entre les deux modèles. Ainsi, en zone atlantique ou continentale, l'équilibre pourrait être atteint assez vite avec des tarifs relativement faibles, par exemple une taxe de 2,5 € par kg d'azote perdu, une taxe de 17 € par tonne de sol érodé ou une subvention de 30 € par tonne de carbone séquestrée.

À l'inverse, l'étude souligne la pertinence économique de l'agroforesterie en milieu méditerranéen, avec une rentabilité en général plus élevée que celle de l'agriculture seule : les associations arbres-cultures ou arbres-élevages valorisent en effet des systèmes d'élevage extensif, d'une part, et des productions arboricoles à forte valeur ajoutée d'autre part (olives, fruits, liège, etc.).

Performance économique de l'agroforesterie (AF, en rouge) et de l'agriculture « classique » (NAF, en noir) selon différents niveaux de rémunération ou de taxation de certains services écosystémiques



Source : *Ecosystem Services*

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : *Ecosystem Services*

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2212041618301414>

ESPACES RURAUX – TERRITOIRES

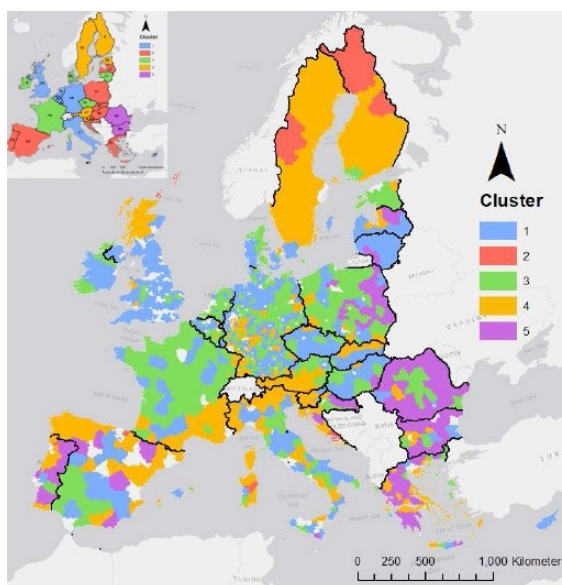
Une analyse de la diversité des espaces ruraux européens et de leurs perspectives d'évolution à l'horizon 2030

Les territoires ruraux européens présentent une hétérogénéité marquée, source d'enjeux majeurs pour les politiques publiques. Dans ce contexte, le *Joint Research Centre* a voulu caractériser la diversité de ces espaces et leurs perspectives d'évolution d'ici 2030.

L'analyse s'est focalisée sur cinq variables : la population rurale, l'emploi et la valeur ajoutée agricoles, les surfaces agricoles et les surfaces en friche. Pour apprécier l'état actuel et futur (à 2030) de ces variables, les auteurs ont mobilisé le [modèle LUISA](#), habituellement utilisé pour l'évaluation *ex ante* des politiques européennes impactant les territoires ruraux. Ils ont ensuite eu recours à des techniques de partitionnement, afin de constituer différentes catégories de territoires. Ce partitionnement a été réalisé à la fois à une échelle nationale, pour voir comment se différencient les pays les uns par rapport aux autres, mais également à une échelle plus fine (NUTS 3, qui correspond au département français), pour caractériser la diversité infra-nationale. Il s'est appuyé sur les données de 2015.

Au niveau national, cinq catégories ont été constituées. La première rassemble les pays où la population rurale est faible et où l'agriculture, bien qu'efficace en termes d'utilisation de l'espace (faible proportion de surfaces en friche) et de valeur ajoutée générée par actif, n'a pas une place importante dans l'économie (Royaume-Uni, Allemagne, etc.). La deuxième regroupe des pays à l'agriculture moins efficace et où la déprise est parfois importante (Europe du Sud et de l'Est). La troisième couvre des pays où l'agriculture, performante, contribue de façon non négligeable à l'économie nationale, et dont la part de la population rurale est légèrement supérieure à la moyenne européenne (France, Irlande, Danemark, etc.). La quatrième rassemble des pays aux espaces ruraux très peuplés mais peu tournés vers l'activité agricole, dont le potentiel est limité par des contraintes naturelles fortes (Autriche, Suède, etc.). Enfin, la cinquième catégorie se compose de la Roumanie et de la Bulgarie, pays aux espaces ruraux peuplés et où l'activité agricole est centrale. Le partitionnement réalisé à l'échelle locale, qui s'appuie sur des catégories comparables à celles utilisées pour le niveau national, révèle quant à lui une image encore plus diversifiée et dispersée, sans qu'il en ressorte de schéma géographique clair (cf. figure ci-dessous).

Typologie des territoires ruraux européens



Source : Joint Research Centre (extrait CEP)

Lecture : les couleurs des cinq catégories pour les deux niveaux géographiques (national et infra-national) ne correspondent pas à des caractéristiques strictement similaires, même si le nuancier est le même.

En montrant la grande diversité des espaces ruraux, cette étude ouvre la voie à la conception de politiques européennes prenant davantage en compte cette hétérogénéité.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Joint Research Centre*

<https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/territorial-facts-and-trends-eu-rural-areas-within-2015-2030>

La fondation Carasso publie un retour d'expériences françaises et espagnoles sur les systèmes alimentaires territorialisés

La fondation Carasso a lancé, en janvier 2019, sa collection des *Carnets Carasso*, destinée au partage d'expériences portées par ses partenaires, autour de la durabilité de l'agriculture et de l'alimentation. Le [premier opus](#) présente des « initiatives inspirantes », le [second](#), objet de ce billet, présente un retour d'expériences de 22 projets français et espagnols de systèmes alimentaires territorialisés (SAT). Réalisé par le cabinet AOConsulting, le service Défis de Montpellier SupAgro et l'ONG Cerai, il s'appuie sur une analyse bibliographique, des entretiens de terrain, des débats entre acteurs sur le terrain, etc. Les SAT prennent de l'ampleur, en France, depuis la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014 et, en Espagne, à partir des mouvements sociaux et du Pacte de Milan de 2015. Les principaux défis communs pour un ancrage dans la durée sont identifiés : mobiliser tous les acteurs de la chaîne alimentaire ; mettre en place une gouvernance adaptée ; trouver un modèle socio-économique viable. Plusieurs pistes expérimentées pour y répondre sont présentées.

Par ailleurs, les auteurs rappellent que les SAT connaissent un taux d'échec important, et ils mettent en lumière des points de vigilance et de fragilité. Il s'agit en particulier de la dépendance par rapport au portage politique local, jugé faible dans les deux pays et conditionnant la pérennité des projets aux résultats des élections. De même, il apparaît que les chambres consulaires s'emparent peu de ces questions. Dans un contexte de diminution des subventions publiques, ces initiatives doivent démontrer leur viabilité économique. Les auteurs considèrent qu'elles participent activement à l'intérêt général, l'alimentation durable étant, pour eux, « un bien commun » devant « bénéficier d'une partie de la redistribution de l'argent public ». Ils soulignent également que la rémunération au « juste prix » et transparente des différents acteurs de la chaîne permet rarement l'atteinte de l'intention initiale d'une accessibilité économique, à tous, des produits et services issus des SAT, mis à part dans les cantines scolaires où les repas sont subventionnés.

Enfin, ils préconisent une mise en commun des expériences et leur dissémination, et identifient plusieurs points non traités dans le document : les interactions entre ville et campagne et le développement des territoires, la diversité des enjeux environnementaux éclipsée par le renforcement de la production biologique, etc. Soulignons aussi qu'il serait intéressant d'approfondir la comparaison France-Espagne sur l'émergence et la conduite des SAT.

Pacôme Dupont-Guianvarch, Centre d'études et de prospective

Source : Fondation Carasso

https://www.fondationcarasso.org/wp-content/uploads/2019/01/CAPITALISATION_Carasso-36P-BD-Simple.pdf

Le Conseil d'orientation pour l'emploi fait le point sur le travail non déclaré

Le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) a publié en février un rapport faisant l'état des connaissances sur l'étendue du travail non déclaré en France, ses caractéristiques, ses causes et l'efficacité des politiques qui cherchent à le réduire. Il avance, avec précautions, que le travail non déclaré représenterait dans notre pays, en volume, autour de 2,5 millions de personnes. Les secteurs les plus concernés ont en commun d'être intensifs en travail, de comporter une part importante d'emplois faiblement rémunérés, souvent non qualifiés, d'avoir un tissu important de PME ou encore d'être très dépendants de la conjoncture. L'agriculture en fait donc pleinement partie, comme l'hôtellerie-restauration, les transports et le BTP. Toutefois, à l'opposé de ces trois secteurs, les données disponibles ne permettent pas d'objectiver le phénomène dans le secteur agricole.

Le rapport documente différentes formes de travail non déclaré, dont celles liées au détachement de travailleurs entre pays européens. S'agissant du travail détaché non déclaré, diverses stratégies d'optimisation, parfois abusives voire frauduleuses, visant à réduire le coût de la main-d'œuvre, sont observées en la matière : non-respect de la réglementation du pays d'origine (versement des contributions sociales) ou du pays d'accueil (durée et conditions de travail, déclaration du nombre d'heures travaillées, etc.). Le COE les exemplifie par un cas de fraude avérée en abattoir.

L'efficacité de différentes mesures visant à lutter contre le travail non déclaré est aussi discutée, comme la simplification administrative. L'Italie et la Croatie ont notamment testé des « vouchers », sorte de « chèques emploi », afin de réguler l'emploi occasionnel et saisonnier en agriculture. Les résultats paraissent très mitigés. En France, le Titre emploi simplifié agricole (TESA), autre outil de facilitation administrative, a quant à lui trouvé son public, représentant, en 2016, 60 % du volume des déclarations sociales effectuées aux caisses de la MSA.

En conclusion, le COE souligne le fossé entre l'importance affichée sur la lutte contre le travail illégal, d'une part, et la méconnaissance du phénomène d'autre part. Il préconise donc de mener une enquête quantitative de grande ampleur, pour améliorer la connaissance statistique du travail non déclaré, dans toutes ses dimensions.

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : Conseil d'orientation pour l'emploi
http://www.coe.gouv.fr/Detail-Nouveaute2a9f.html?id_article=1456

Paradoxe de la modernisation : le productivisme agricole et ses critiques en Bretagne (1990-2010)

Dans la revue *Politix*, C. Lemieux (EHESS) s'intéresse aux conflits sociaux autour de l'élevage porcin. Il s'appuie sur des observations ethnographiques et des entretiens réalisés entre 2006 et 2009, dans trois départements de Bretagne, avec des éleveurs, des syndicalistes agricoles, des habitants, des militants écologistes, des agents de l'État et des élus locaux.

En premier lieu, l'article décortique les transformations de la morphologie sociale de la région, la rurbanisation enclenchant une lutte entre agriculteurs et néo-habitants pour la maîtrise foncière et politique du territoire. Il montre comment, à l'occasion des procédures d'enquête publique sur les installations d'élevage, les différenciations entre groupes s'effacent au profit d'une simplification extrême de l'espace social, réduit à l'opposition entre urbains et ruraux. Ce clivage « en vient à résumer à lui seul, mais en apparence seulement, toute la conflictualité locale ».

Chacun de ces camps produit des idées et s'efforce de prescrire « ce que la société doit

devenir » – élaborant ainsi leurs conceptions de la « modernité ». Celle que portent les agriculteurs s'est formée dans les années 1950 et met « une foi indéfectible dans la science et l'industrie » au service de la compétition sur les marchés internationaux. Elle rentre en conflit avec la modernité environnementale dont se réclament les néo-habitants, élaborée plus tardivement, et que le droit communautaire et les dispositifs de la PAC intègrent dans les années 1990, exerçant une pression inédite.

Les producteurs porcins en viennent progressivement à réinterpréter ces critiques et ces injonctions et à les considérer comme une attente des marchés. Ils réorganisent alors leurs exploitations en contrôlant mieux les rejets dans la nature. Mais, ce faisant, ils approfondissent aussi la logique d'intensification productiviste. Le monde agricole connaît donc un véritable processus de « modernisation », concept que l'auteur entend réhabiliter en sciences sociales. Sans céder à la téléologie, ni réifier les deux camps, Lemieux souligne ainsi la nécessité de prendre en compte des « évolutions de longue durée dont la dynamique génère dans le présent contradictions et paradoxes ».

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : *Politix*

<https://www.cairn.info/revue-politix-2018-3-page-115.htm>

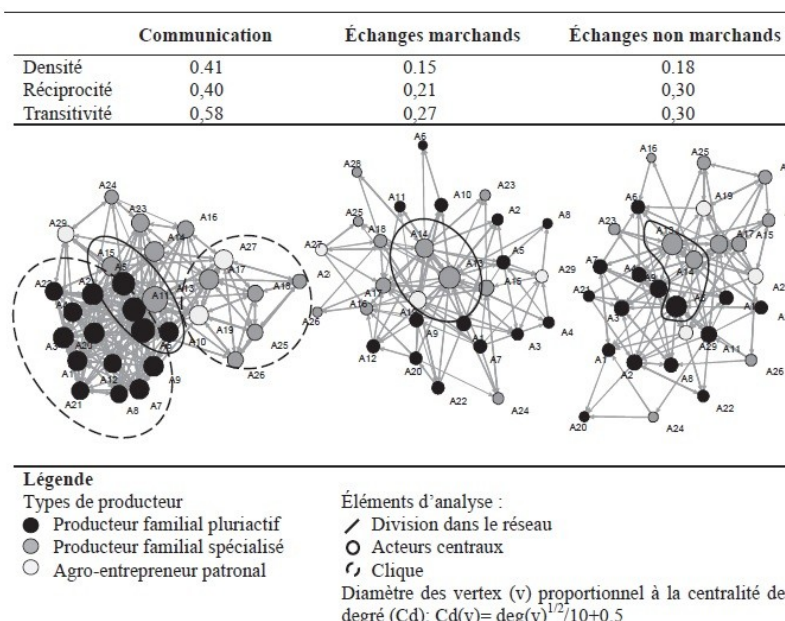
Utiliser l'analyse des réseaux sociaux pour comprendre les relations entre différentes catégories d'agriculteurs : le cas de deux communes en Amazonie brésilienne

Un article du numéro d'octobre-décembre 2018 d'*Économie rurale*, en accès libre sur [Cairn](#) depuis février 2019, s'intéresse à la coexistence, au niveau d'un même territoire et d'une même filière, de modèles agricoles différents. L'étude comparative concerne deux villages (Mandacaru et Nova Jerusalem) de la commune de Paragominas, dans l'État du Pará en Amazonie brésilienne, faisant partie du programme fédéral « commune verte », lancé en 2013, qui soutient des pratiques éco-efficaces dans des zones anciennement déforestées, notamment la production laitière comme alternative à l'élevage extensif. Ces communes ont été sélectionnées en raison de leurs situations contrastées en termes d'éloignement du centre urbain et d'état des infrastructures routières.

La méthode repose sur la collecte de données de terrain et leur traitement par une analyse de réseaux. Les auteurs ont conduit 52 entretiens avec des agriculteurs, portant sur les trajectoires, les systèmes de production et les interactions entre acteurs (communications, échanges marchands – location de pâturages par exemple – et non marchands – troc ou dons par exemple). Ces données ont été traitées statistiquement afin de mesurer les nœuds et la densité, la réciprocité et la transitivité des liens. La méthode QAP (*Quadratic Assignment Procedure*) a été utilisée pour l'analyse des corrélations entre les différents types d'interactions.

Les auteurs ont identifié trois types de producteurs : « pluriactifs », « spécialisés » et « agro-entrepreneurs ». L'analyse des interactions entre ces types révèle des relations de domination, de réciprocité, d'alliance, etc. Dans les deux cas étudiés, le réseau « communication » est le plus dense et les échanges non marchands plus importants que les échanges marchands. Par ailleurs, l'analyse met au jour les mécanismes de diffusion des connaissances, importants en matière de transition écologique, ainsi que la position centrale occupée par certains des producteurs considérés comme « intermédiaires ». Ceux-ci, selon les auteurs, pourraient jouer un rôle de médiation, de vulgarisation et d'accompagnement des autres agriculteurs, dans le cadre du programme « commune verte » et, plus généralement, du développement territorial. Enfin, l'avenir de la production laitière paraît incertain, du fait des asymétries entre catégories d'agriculteurs, et renforcer la position socio-économique des pluriactifs pourrait être une réponse.

Réseaux socio-économiques dans le village de Mandacaru



Source : *Économie rurale*

Hugo Berman, Centre d'études et de prospective

Source : *Économie rurale*

<https://www.cairn.info/revue-economie-rurale-2018-4-page-41.htm>

ALIMENTATION

Vers une politique alimentaire commune pour l'Union européenne : les propositions d'IPES-Food

Dans son nouveau rapport, fruit de trois ans de travail associant un large éventail d'experts et de parties prenantes, le panel international [IPES-Food](#) se fait l'avocat d'une politique alimentaire commune pour l'Union européenne (UE), seule à même, selon les auteurs, de répondre aux défis actuels : santé, environnement, inégalités d'accès à l'alimentation, etc. Partant d'un constat chiffré sur les limites d'un système alimentaire dit « *low cost* » (produire en masse à bas prix), le rapport propose une refonte totale des politiques en la matière, avec cinq objectifs : 1) « garantir l'accès à la terre, à l'eau et à des sols en bonne santé » ; 2) « reconstruire des agroécosystèmes sains et résistants au changement climatique » ; 3) « promouvoir une alimentation suffisante, saine et durable pour tous » ; 4) « mettre en place des chaînes d'approvisionnement plus équitables, plus courtes et plus propres » ; 5) « mettre le commerce au service du développement durable ».

Les cinq objectifs d'une politique alimentaire commune



Source : IPES-Food

Ces cinq objectifs sont déclinés en mesures concrètes, certaines à court terme : consacrer au moins 50 % des financements de l'UE au développement rural, exonérer les fruits et légumes de TVA, réformer les évaluations d'impact sur le développement durable des accords de libre-échange, etc. D'autres seraient à adopter à plus long terme, comme par exemple : réserver tous les paiements de l'actuelle PAC à la fourniture de biens publics ; adopter une directive européenne restreignant le marketing des produits à forte teneur en matières grasses, en sel ou en sucre, et des aliments hautement transformés ; mettre en place une taxe carbone aux frontières (produits importés).

Message clé du rapport, la gouvernance actuelle n'est pas, en l'état, en capacité d'assurer la transition vers cette nouvelle politique, en raison du poids des lobbies, de la prise en compte insuffisante des expérimentations locales (ex : politiques alimentaires des villes), et des incohérences entre politiques sectorielles conçues et appliquées en silos. IPES-Food propose donc des mesures pour une gouvernance rénovée, étape nécessaire pour conduire le changement vers cette nouvelle politique alimentaire commune promue par les auteurs. Soulignons enfin que ce rapport fait suite à d'autres publications du groupe d'experts sur des thématiques liées : [transition écologique](#), [politiques alimentaires urbaines](#), [nouvelle science des systèmes alimentaires durables](#).

Julien Hardelin, Centre d'études et de prospective

Source : IPES-Food

<http://www.ipes-food.org/pages/CommonFoodPolicy>

Quels impacts des subventions au prix à la consommation des produits biologiques ?

Des chercheurs de l'université du Maine, aux États-Unis, ont étudié l'impact que pourrait avoir une subvention qui réduirait de 10 % les prix à la consommation des fruits issus de l'agriculture biologique. Plus particulièrement, ils étudient comment cette subvention affecterait la consommation et l'épargne des foyers américains, répartis en trois classes de revenu (« pauvres », « moyennes » et « riches »). Les résultats ont été [publiés](#) dans la revue *PLOS One* en janvier.

Les auteurs utilisent les données du panel de consommateurs de la société Nielsen, sur les achats mensuels de fruits (produits en agriculture biologique et conventionnelle), de 60 000 ménages américains entre 2011 et 2013. Cette base contient également des informations socio-démographiques, notamment le revenu mensuel du foyer, sa taille, la présence ou non d'enfants, le niveau d'éducation, le statut marital, l'ethnicité du chef de famille et la localisation dans une zone urbaine ou rurale. Ils observent que les ménages riches achètent plus de fruits biologiques que les autres catégories et que leur consommation a davantage augmenté entre 2011 et 2013 (tableau ci-dessous).

Dépenses en fruits des ménages américains, par classe et par année (en \$ de décembre 2013)

	Household Income Class	2011		2012		2013	
		Organic	Conventional	Organic	Conventional	Organic	Conventional
Total Expenditures (Millions of \$)	Low	9.97	571.76	12.38	636.23	16.82	692.64
	Middle	57.16	2392.18	65.68	2621.65	76.88	2633.01
	High	77.70	2504.07	89.93	2375.93	117.83	2519.55
	All	144.82	5468.00	167.99	5633.82	211.53	5845.20
Expenditures / Household	Low	0.65	37.06	0.77	39.67	0.98	40.32
	Middle	1.16	48.59	1.27	50.70	1.53	52.40
	High	2.08	66.99	2.66	70.16	3.38	72.26
	All	1.42	53.59	1.65	55.45	2.07	57.14

Source : *PLOS One*

Ils modélisent ensuite la demande mensuelle en fruits biologiques d'un ménage, par classe de revenu, avec trois méthodes différentes (deux économétriques et une de *machine learning*). Puis ils calculent la quantité d'argent économisée par les ménages si une subvention réduisant les prix des fruits biologiques de 10 % était mise en place, pour les mêmes volumes achetés. Ils prédisent également le changement de consommation induit par l'introduction de cette subvention et en déduisent l'élasticité de la demande en fruits biologiques, c'est-à-dire la variation de consommation observée (en %) lorsque le prix de ces produits augmente d'un pourcent.

Les auteurs montrent que cette subvention impacterait à la hausse la consommation biologique des ménages pauvres et moyens principalement. Les achats des ménages riches, déjà plus élevés sans la subvention, n'augmenteraient que marginalement en quantité. La subvention permettrait donc une baisse des dépenses et un accroissement de l'épargne plus important pour cette catégorie. Enfin, l'article ne permet pas de conclure quant à l'effet redistributif de cette subvention, qui dépend en partie de son mode de financement.

Estelle Midler, Centre d'études et de prospective

Source : *PLOS One*

<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0211199>

Le Centre d'études stratégiques de la Marine s'intéresse aux rapports entre mer, agriculture et sécurité alimentaire

Le Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM) se penche actuellement sur les relations entre mer et agriculture, notamment à travers le prisme de la sécurité alimentaire. Dans cette perspective, il organisait le 27 février 2019, avec le Club Demeter, un [colloque](#) intitulé « Mer et agriculture, itinéraire d'un grain de blé » (voir le [compte Twitter](#) du Centre pour les temps forts).

En parallèle, le CESM publie le [numéro 15](#) de sa revue *Études marines*, intitulé « Nourrir ». Comportant trois axes (« Ressources de toujours », « L'avenir », « Les enjeux »), il regroupe des contributions scientifiques et professionnelles variées. Dans la première partie, un article s'intéresse aux enjeux de la production d'algues dans trois domaines : l'alimentation humaine, la médecine, l'alimentation animale. Il souligne le caractère ancien de ces utilisations dans des régions très diversifiées (Asie, mais aussi Irlande, Norvège et, plus localement, Normandie et Bretagne). Concernant l'alimentation humaine, l'auteure note une tendance récente, en France, à la consommation des algues comme légumes (macro-algues) et condiments (micro-algues). Trois facteurs expliquent, pour elle, cette tendance : la demande d'aliments « naturels » de la part des consommateurs, le développement des régimes végétariens (qui trouvent dans les algues une source de protéines, de minéraux et de vitamines), le succès de la cuisine innovante inspirée de la gastronomie japonaise. En médecine pharmaceutique et vétérinaire, les algues contiennent des substances, non présentes sur terre et méconnues, qui révèlent un large potentiel sous-exploité : perspective, par exemple, d'un usage susceptible de réduire le recours aux antibiotiques en santé bovine.

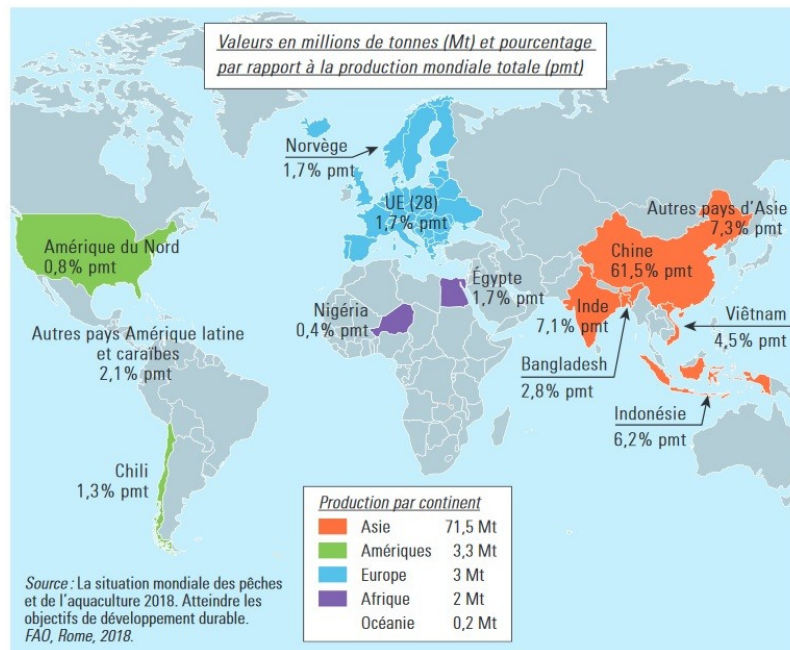
Principales macro et micro-algues alimentaires consommées en France



Source : CESM

La deuxième partie (« L'avenir ») propose deux axes d'étude : le dessalement de l'eau de mer comme réponse potentielle au manque d'eau (y compris potable) induit par le changement climatique ; la place de l'aquaculture dans la nourriture mondiale (cf. carte). Enfin, la dernière partie (« Les enjeux ») met en lumière, d'une part, les enjeux sanitaires qui restent prégnants dans le cadre de la conchyliculture ; d'autre part, les rôles multiples que joue la Marine nationale pour l'approvisionnement et la sécurité alimentaire du pays : sécurisation des flux, police de la pêche, protection de l'environnement marin.

Principaux pays et régions producteurs en aquaculture



Source : CESM

Hélène Milet, Centre d'études et de prospective

Source : CESM

<http://cesm.marine.defense.gouv.fr/index.php/publications/etudes-marines>

BIODIVERSITÉ

La FAO évalue l'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

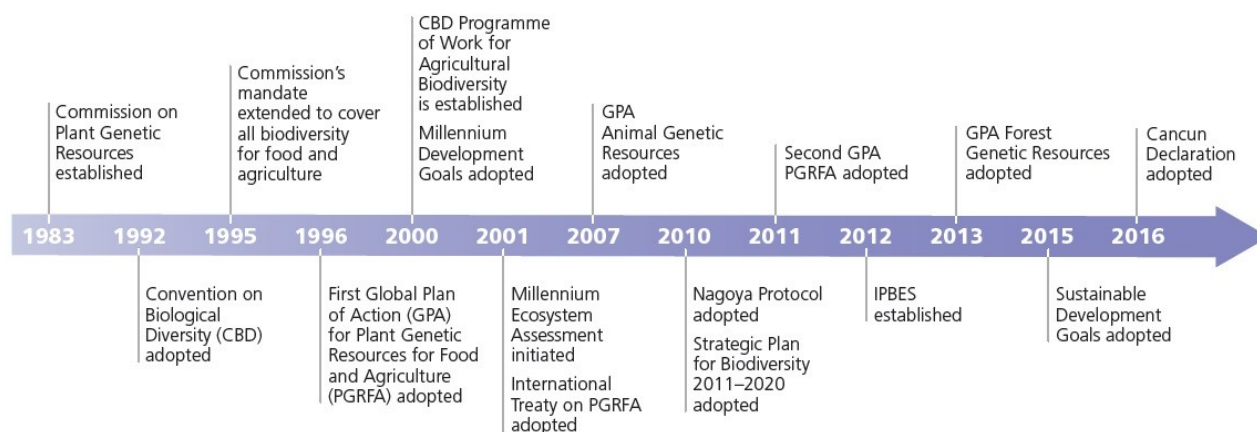
Conduit par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO, cette imposante synthèse sur l'état et la gestion de la biodiversité, à l'échelle mondiale, compile les résultats de nombreux rapports (91 nationaux et 27 d'organisations internationales) et les apports de plus de 175 auteurs ou relecteurs. Premier exercice de cette nature engagé par l'organisation, l'évaluation recense les différentes contributions de la biodiversité à l'alimentation et à l'agriculture, en termes de services écosystémiques, de résilience des systèmes de production, d'intensification écologique et de maintien de la sécurité alimentaire et des modes de vie.

Les tendances et évolutions, présentées en deuxième partie, décrivent une situation globalement très dégradée, avec un déclin rapide des composantes de la biodiversité. La diversité végétale à la base des systèmes alimentaires s'est appauvrie : neuf espèces (parmi les 6 000 cultivables) fournissent 66 % de la production agricole mondiale. Il en est de même pour les races animales, avec 26 % des races locales menacées d'extinction, tandis qu'un tiers des stocks mondiaux de poissons est surexploité et plus de la moitié ont atteint leur limite de résilience. Les espèces sauvages utilisées pour la chasse et la cueillette diminuent également fortement, surtout dans les zones Amérique latine et Caraïbe, Asie-Pacifique et Afrique. La troisième partie fait le bilan des dispositifs de gestion existants (conservation *in* et *ex situ*), et des pratiques favorables à la biodiversité. Près de 80 % des pays sont engagés, selon des modalités diverses, dans une

approche de gestion durable, et certaines pratiques progressent : l'agriculture biologique (actuellement 58 millions d'hectares, soit 1 % des terres cultivées), l'agriculture de conservation (180 millions d'ha, soit 12 % des terres arables). Toutefois, selon les auteurs, les niveaux de protection et de couverture ne sont souvent pas à la mesure des enjeux. Le rapport dresse ensuite un panorama des politiques et institutions impliquées.

Une dimension importante de ce travail réside dans l'effort de convergence des différentes grilles de lecture internationales du problème de la biodiversité avec celles des questions agricoles et alimentaires. Ceci permet de traiter plus systématiquement l'interface entre biodiversité « naturelle » et agrobiodiversité.

Dates clés de la reconnaissance internationale de l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture



Note: IPBES = Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services.

Source : FAO

Claire Bernard-Mongin, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

<http://www.fao.org/cgrfa/topics/biodiversity/sowbfa/fr/>

Comment favoriser la pollinisation en milieu agricole urbain ?

L'enjeu de la préservation des insectes pollinisateurs ne touche pas seulement les espaces agricoles marqués par l'usage des pesticides, mais également les zones d'agriculture urbaine, caractérisées par une forte artificialisation des sols. Dans un article publié en février 2019 dans la revue *PLOS One*, des chercheurs s'interrogent sur les stratégies d'urbanisme à mettre en place pour favoriser la diversité des espèces d'abeilles, cette diversité garantissant une meilleure résilience des systèmes agricoles urbains.

19 sites (jardins communautaires et fermes urbaines) ont été sélectionnés, dans la ville de Chicago, afin d'y effectuer des mesures de l'abondance et de la diversité spécifique des abeilles, au moyen de pièges et de comptages sur le terrain. Les résultats ont été croisés avec des variables caractérisant l'habitat environnant : diversité florale, pratiques culturelles (biologiques ou conventionnelles), importance des surfaces fleuries, imperméables (routes, constructions, trottoirs, etc.) et pavées.

Les chercheurs montrent que les espèces d'abeilles sauvages nidifiant dans des cavités (*Bombus* et *Hylaeus*) s'adaptent aux environnements urbains très imperméables, et peuvent ainsi assurer la pollinisation en ville. Toutefois, une proximité avec les espaces fleuris est indispensable pour les espèces de petite taille (*Hylaeus*), celles-ci ne pouvant se déplacer pour s'alimenter que dans un rayon d'environ 300 mètres. L'abondance des espèces nidifiant dans le sol (*Halictus*) est

au contraire impactée négativement par l'abondance des surfaces artificialisées. De plus, leur petite taille les contraint dans leurs déplacements entre nids et zones d'alimentation (limite de 90 à 370 mètres). Leur présence est corrélée positivement avec l'augmentation des surfaces fleuries, ainsi qu'avec des pratiques culturales biologiques.

Les auteurs concluent que, pour pérenniser le service écosystémique de pollinisation en favorisant la diversité spécifique des abeilles, une plus grande variété des types d'espaces verts et l'incorporation de massifs floraux doivent être planifiées à proximité des zones d'agriculture urbaine.

Variables explicatives de l'abondance selon les espèces d'abeilles : surfaces imperméables, surfaces fleuries, diversité florale, surfaces pavées, pratiques culturales

Bee body size and nesting	IMP ^a	Flower Area	Flower Diversity	Hardscape	Managed
Large, Cavity (<i>Bombus /Apis</i>)	0.79	0.58	0.20	0.18	0.18
Small, Soil (<i>Halictus</i>)	0.59	0.89	0.17	0.22	0.70
Small, Cavity (<i>Hylaeus</i>)	0.27	0.15	0.15	0.92	0.21

Source : Plos One

Lecture : un score élevé indique une plus grande importance de la variable pour expliquer l'abondance de l'espèce.
IMP : surfaces imperméables, mesurées dans un rayon d'un kilomètre autour du site de mesure pour les grandes abeilles (*Apis* – abeilles domestiques – et *Bombus*), et 500 mètres pour les petites.

Aurore Payen, Centre d'études et de prospective

Source : PLOS One

<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0212034>

THÈSE

La lutte contre le gaspillage alimentaire en France et aux États-Unis

Pour réaliser sa thèse sur le gaspillage alimentaire, publiée récemment, Marie Mourad (Sciences Po Paris) a réuni, entre 2013 et 2017, un riche matériau, avec 213 entretiens dans les secteurs public, privé et associatif et 125 observations de terrain. Son travail constitue une intéressante contribution à la sociologie des recompositions du capitalisme et des systèmes alimentaires. L'auteure y approfondit ses réflexions sur la mise au point et la circulation internationale d'un référentiel d'action publique contre le gaspillage, et sur la structuration de nouveaux espaces économiques autour de la valorisation des invendus (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog).

La comparaison entre la France et les États-Unis montre une convergence des évolutions des circuits alimentaires dans les deux pays. La lutte contre le gaspillage émerge comme problème public des années 1980 à 2000, à la croisée de différents domaines, sous l'effet de l'engagement d'acteurs réformateurs aux profils et aux stratégies comparables : militants devenus experts en impacts environnementaux, chargés de mission d'ONG internationales ou d'administrations nationales, responsables du développement durable dans les entreprises, etc. Elle s'institutionnalise dans les années 2010, quand des associations d'aide alimentaire et des *start-upers* y voient une opportunité pour développer leurs activités. Des dispositifs de concertation, à l'initiative, en France, du ministère chargé de l'agroalimentaire, aux États-Unis d'associations environnementales, mettent en place un cadrage commun, qui fait du gaspillage avant tout un problème lié au comportement du consommateur, qu'il s'agit de responsabiliser.

Décrivant les différents modes de remise en circuit des excédents, M. Mourad souligne « la concurrence entre les diverses "solutions" au gaspillage alimentaire ». En particulier, celles qui

« se focalisent sur leur redistribution et leur recyclage, à des échelles de plus en plus grandes », donc nécessitant des quantités croissantes de ces excédents, peuvent détourner des actions de prévention. Le cas des « légumes moches » lui permet aussi de montrer la capacité d'adaptation des circuits conventionnels, avec la fixation d'un standard pour la commercialisation de produits non-standard.

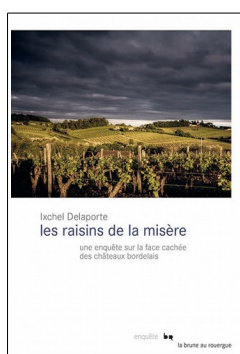
Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Lien : *Research Gate*

https://www.researchgate.net/publication/330026581_La_lutte_contre_le_gaspillage_alimentaire_en_France_et_aux_Etats-Unis_-_Mise_en_cause_mise_en_politique_et_mise_en_marche_des_excedents_alimentaires

OUVRAGE

Ixchel Delaporte, *Les raisins de la misère. Une enquête sur la face cachée des châteaux bordelais*, Éditions du Rouergue, octobre 2018, 174 pages



La viticulture et l'arboriculture, qui demandent beaucoup d'emplois temporaires, s'étendent sur des territoires souvent marqués par des niveaux élevés de précarité économique et sociale. L'Insee a bien décrit ce phénomène, pour la région Aquitaine, avec trois notes publiées en [2011](#), [2014](#) et [2017](#) montrant une forte corrélation entre ces types de culture, une fréquence élevée de contrats saisonniers et une sur-représentation des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA). Ces publications parlent même d'un « couloir de pauvreté », reliant la pointe du Médoc à Agen, en passant par Pauillac, Saint-André-de-Cubzac, Libourne, Sainte-Foy-la-Grande, Bergerac, Marmande et Villeneuve-sur-Lot. Sur ces zones, les exploitants sont très minoritaires par rapport aux nombreux salariés agricoles, plutôt jeunes, peu qualifiés, mal rémunérés, souvent célibataires voire isolés. La saisonnalité des cycles de production favorise une grande mobilité de la main-d'œuvre, aux ressources fluctuantes, d'origine locale mais pouvant aussi venir de très loin.

C'est la lecture de ces notes de l'Insee qui a poussé l'auteure de ce livre, journaliste, à entreprendre une enquête pour voir ce qu'il en était vraiment. Son reportage, fait d'entretiens et d'observations de terrain, est centré sur la seule viticulture. Pourquoi et comment la grande fortune des châteaux du bordelais cohabite-t-elle avec la précarité de leurs employés et des populations environnantes ? Au fil de ses rencontres, elle décrit l'envers du décor, la face cachée du milieu du vin, les à-côtés de la mythologie. Bien sûr, les conditions de travail sont dures en hiver (taille), au printemps (palissage, épamprage) comme en automne (vendanges), avec de longues journées, la fatigue, l'usure physique et les accidents. Les relations humaines sont dures aussi, faites de sujétion et d'obéissance, de surveillance et de contrôle, de la part des exploitants comme des entreprises de travaux agricoles. Les rémunérations restent faibles, puisque le salaire horaire est

bas, les contrats courts et les heures supplémentaires pas toujours payées. Les conditions de logement demeurent plutôt mauvaises : l'hébergement par l'employeur est de moins en moins fréquent, les parcs immobiliers ruraux sont insuffisants et les marchands de sommeil peu scrupuleux. Au total, une part significative de ces travailleurs et de ces territoires est marquée par la fragilité et la vulnérabilité.

Ce petit livre, parfois un peu superficiel, ne dit rien de plus, mais il le dit bien. Ce faisant, il confirme ce que des travaux plus savants d'historiens et d'économistes ont déjà montré : la monoculture de la vigne, qui a empêché ou limité l'installation d'activités industrielles et de services, fonctionne grâce à de nombreux tâcherons. Le vin crée de formidables richesses, mais il ne sait pas les redistribuer, et contribue directement à entretenir la précarité sociale de ses territoires d'élection.

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Lien : Éditions du Rouergue

<https://www.lerouergue.com/agenda/ixchel-delaporte>

BRÈVES

Un sucre naturel, non écotoxique, qui aurait les mêmes propriétés inhibitrices que le glyphosate

C'est la découverte qu'a faite une équipe de chercheurs allemands étudiant par quels moyens certaines cyanobactéries d'eau douce pouvaient inhiber la croissance d'autres populations de bactéries. Ils ont ainsi identifié une molécule de sucre inconnue, le 7-deoxy-sedoheptulose (7DSH), qui perturbe notamment la chaîne métabolique des acides aminés aromatiques (phénylalanine, tyrosine et tryptophane) et des folates. Cette voie métabolique (ou voie de l'acide shikimique) est spécifique aux végétaux, aux champignons et aux bactéries.

Ce sucre naturel bloque, comme le glyphosate, l'action de la déhydroquinase synthase, enzyme essentielle pour la production de ces acides aminés. Selon les tests menés par les chercheurs, son action est aussi efficace que celle du glyphosate, même à de très faibles concentrations. En revanche, cette molécule est rapidement dégradée et son écotoxicité est beaucoup plus faible, au point qu'elle pourrait être utilisée en traitement des eaux et en santé humaine. Enfin, elle est facile à synthétiser.

Impact comparé du 7DSH et du glyphosate sur la croissance de graines d'arabette des dames (plante de la famille de la moutarde), au bout de sept jours



Source : *Nature Communications*

Source : *Nature Communications*

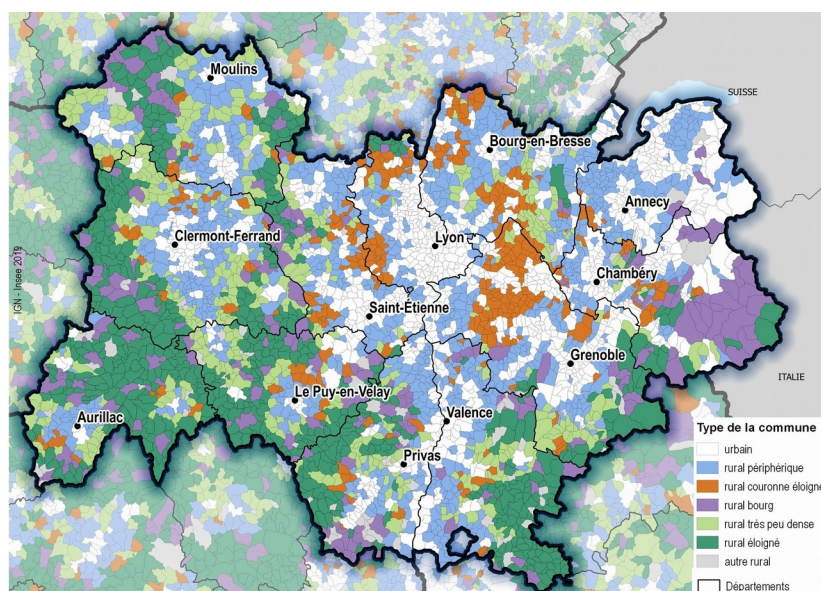
<https://www.nature.com/articles/s41467-019-08476-8.pdf>

Une nouvelle façon de caractériser les espaces ruraux

Il existe plusieurs référentiels statistiques permettant de caractériser les espaces, produisant chacun une image différente de la répartition entre ruralité et urbanité (en [savoir plus](#) sur ces référentiels). Plutôt que d'en choisir un, avec ses limites, une publication de l'Insee Auvergne - Rhône-Alpes a préféré en combiner quatre : la méthode morphologique (par défaut, ce qui n'est pas urbain est rural), la méthode du zonage en aires urbaines, la grille communale de densité, et celle développée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Réalisé au niveau communal, ce travail aboutit à une typologie plus fine de la ruralité, en cinq catégories : rural périphérique, couronne éloignée, bourg, rural très peu dense, rural éloigné. Chaque catégorie a des caractéristiques propres en termes d'activité (usage des terres notamment), d'éloignement des services, de mode de logement (propriétaire, locataire), de typologie socioprofessionnelle (part des cadres, des agriculteurs, des retraités, etc.).

Selon cette approche, en Auvergne - Rhône-Alpes, il existe un gradient continu allant de l'urbain au rural éloigné. Les agriculteurs sont nettement plus présents dans les espaces ruraux éloignés ou très peu denses, où leur proportion dépasse celle des cadres et professions intellectuelles supérieures. À noter également que ces territoires concentrent une plus grande part de retraités et que l'éloignement des services courants y est supérieur à 10 minutes.

Cartographie de la région Auvergne - Rhône-Alpes utilisant la typologie des espaces ruraux en cinq catégories



Source : Insee

Source : Insee

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3715314>

L'Académie de pharmacie se penche sur les compléments alimentaires contenant des plantes

Un groupe de travail de l'Académie nationale de pharmacie a examiné la liste de plantes autorisées dans les compléments alimentaires ([arrêté ministériel de 2014](#)). Publié en février 2019, son rapport donne des précisions sur des produits mal définis mais ayant une image favorable auprès des consommateurs (1 adulte sur 5 en consomme d'après l'enquête [INCA 2](#)). Selon les experts, certaines des plantes figurant sur cette liste ne devraient pas s'y trouver, n'ayant aucune capacité nutritionnelle ou aucun usage alimentaire connu, mais présentant des effets

pharmacologiques potentiels pouvant être à l'origine de conséquences indésirables. C'est notamment le cas des plantes à hétérosides hydroxyanthracéniques, dotées de propriétés laxatives (séné, cascara), et dont les risques de mésusage ont été soulignés par l'[Agence européenne du médicament](#) et l'[EFSA](#). Le rapport propose aussi de distinguer compléments alimentaires visant à restaurer une carence réelle et suppléments alimentaires à un régime normal, ces derniers étant jugés souvent superflus, voire dangereux. L'Académie propose *in fine* une révision de l'arrêté de 2014.

Source : Académie nationale de pharmacie

https://www.acadpharm.org/dos_public/Rapport_CAHH_21.01.2019_VF1.pdf

Revue des travaux de recherche utilisant des données commerciales sur les achats alimentaires

Publié dans la revue *PLOS One* en janvier 2019, un article s'intéresse à l'utilisation, pour des travaux de recherche en nutrition et santé publique, de données commerciales sur les achats de produits alimentaires et de boissons sans alcool. 69 articles en langue anglaise ont été sélectionnés. Leur analyse montre que quatre sources sont utilisées : principalement Nielsen (aux États-Unis) et Kantar (au Royaume-Uni et en France), puis GfK (au Danemark) et Euromonitor (pour les études portant sur plusieurs pays ou ayant une approche globale). Si le premier article date de 2007, les années 2011 à 2016 connaissent une augmentation des publications. Deux grands types d'utilisations sont mis en évidence : évaluation de politiques publiques (ex : taxes, programmes d'intervention nutritionnelle), identification de tendances (composition nutritionnelle et caractéristiques des achats alimentaires, y compris socio-démographiques). Si les auteurs considèrent ces données comme un outil intéressant, en particulier pour évaluer les impacts des changements apportés par une entreprise à ses produits, ils en relèvent plusieurs limites : coût d'accès, manque de transparence sur les modes de collecte, etc.

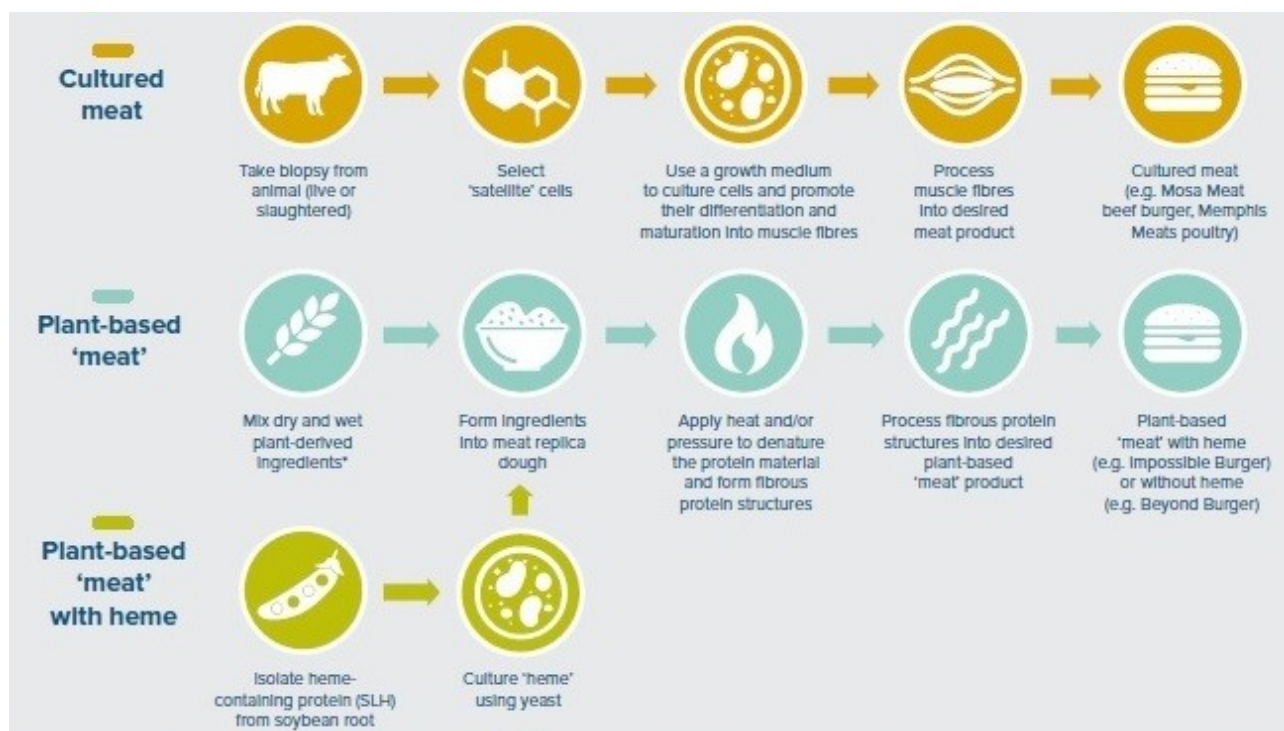
Source : *PLOS One*

<https://journals.plos.org/plosone/article/comments?id=10.1371/journal.pone.0210192>

Quel avenir pour les analogues à la viande ? Considérations de Chatham House pour l'Union européenne

Dans un document de travail de Chatham House publié en février 2019, A. Frogatt et L. Wellesley proposent un état des lieux des produits analogues à la viande, aussi bien d'origine végétale que « cultivés » à partir de cellules animales (*in vitro*) (cf. figure). Innovations, facteurs de développement et implications réglementaires pour l'Union européenne (UE) sont passés en revue. Selon les auteurs, la « viande cultivée » est à l'heure actuelle au stade du prototype, développé par des *start-up* financées par des grands groupes. Le marché des substituts d'origine végétale reste limité (moins de 1 % du marché de la viande aux États-Unis), mais connaît une croissance significative. Le développement d'un marché des produits analogues à la viande dépendra de plusieurs facteurs : perceptions des consommateurs, bilan environnemental, demande globale de produits carnés, stratégies concurrentes du secteur de la viande « traditionnelle », coûts de production, etc. Dans l'UE, la viande cultivée devrait, pour les auteurs, relever de la réglementation *Novel Food*, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les produits d'origine végétale. Le document souligne également l'importance de la question des labels, et la nécessité pour l'Union de réfléchir en termes de cadre réglementaire et de stratégie industrielle pour préparer l'avenir.

Procédés de production de la « viande cultivée » et de la « viande d'origine végétale »



Source : Chatham House

Source : Chatham House

<https://www.chathamhouse.org/publication/meat-analogues-considerations-eu>

Efficacité d'un projet REDD+ pour la réduction de la déforestation en Amazonie brésilienne

Dans un article publié dans le numéro de janvier 2019 dans l'*American Journal of Agricultural Economics*, un groupe de chercheurs français et indonésiens présente une évaluation d'impacts des projets pilotes de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) en Amazonie brésilienne. Ils ont utilisé une méthode des différences de différences sur des données originales recueillies auprès de 181 agriculteurs.

Les résultats suggèrent que les projets REDD+ locaux, qui utilisent une combinaison d'interventions, y compris des mesures incitatives et/ou dissuasives, constituent une stratégie efficace pour réduire les taux de déforestation chez les petits propriétaires fonciers amazoniens, en particulier les éleveurs. En moyenne, près de 4 ha de forêt ont été sauvés sur chaque ferme participante en 2014, soit une baisse du taux de déforestation d'environ 50 %. La présence à long terme, sur le terrain, du promoteur du projet et la progressivité des mesures d'encadrement et de contrôle, dans les zones les plus reculées, ont vraisemblablement contribué à obtenir ces résultats prometteurs.

Source : *American Journal of Agricultural Economics*

<https://academic.oup.com/ajae/article/101/1/211/5039934>

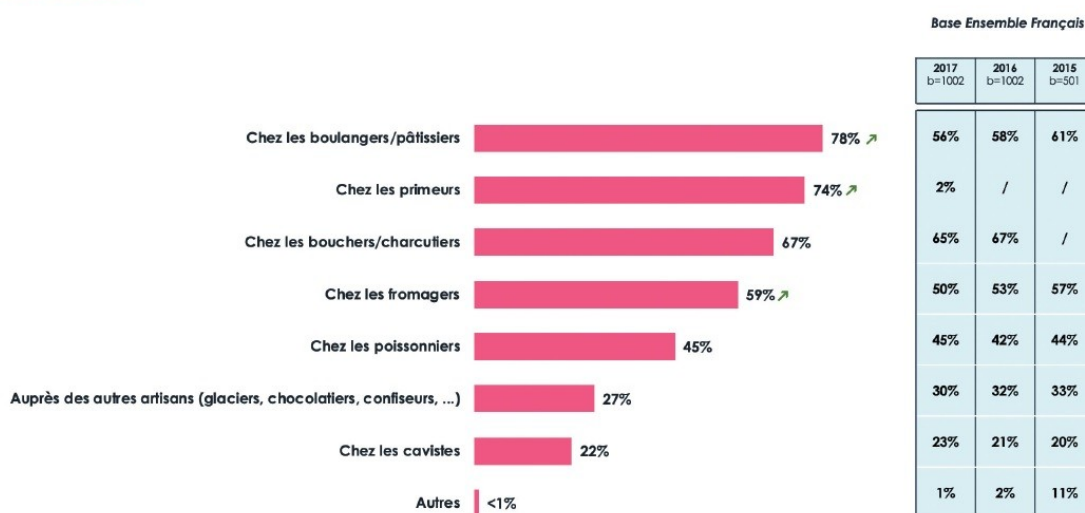
Évolution des attentes et des tendances de consommation des produits labellisés « agriculture biologique » en France

L'Agence Bio et Spirit Insight ont publié, en février 2019, les résultats d'une enquête (baromètre annuel), menée du 23 novembre au 7 décembre 2018 auprès de 2 000 personnes (le double de l'année précédente), à propos de leurs perceptions et niveaux de consommation des produits certifiés « agriculture biologique ». Ils notent que les avis ont été recueillis sur une période de mobilisation des Gilets jaunes, ce qui a pu influencer les réponses données.

Outre les évolutions des niveaux de consommation (légère augmentation des « non consommateurs »), ce sont aussi les poids relatifs des freins (principalement le prix) et des motivations déterminant l'achat des produits biologiques qui varient. Par exemple, si préserver sa santé reste la première motivation, la préservation de l'environnement perd en importance (56 % dans l'édition de 2019 contre 61 % dans celle de 2018). Par ailleurs, le baromètre confirme l'intérêt pour une offre artisanale : 49 % des personnes interrogées souhaiteraient s'approvisionner chez les artisans, alors que seuls 26 % en ont la possibilité. Parmi les 81 % d'entre elles qui achètent leurs produits biologiques en grandes et moyennes surfaces généralistes, 11% préféreraient le faire ailleurs.

Progression entre 2017 et 2018 des attentes quant aux possibilités de s'approvisionner en produits biologiques chez un artisan

Base Consommateurs bio au moins 1 fois par mois et étant intéressé(e) de trouver des produits bio chez les artisans : 688



Source : Agence Bio

Source : Agence Bio

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2019/02/AgenceBio-DossierdePresse-Barometre2019.pdf>

La Politique agricole commune à l'épreuve de la subsidiarité

Le poids du Parlement européen dans les négociations de la future PAC (2021-2027) est important, puisque celui-ci est, depuis le traité de Lisbonne (2009), co-législateur avec le Conseil et la Commission. À la veille des élections européennes, la Fondation Robert Schuman propose un éclairage sur le projet de règlement de la Commission européenne (juin 2018) pour la PAC post-2020. La proposition d'aller vers une plus grande subsidiarité dans la mise en œuvre de la politique agricole, avec le transfert aux États membres du choix des mesures à mettre en œuvre

dans le cadre d'un plan stratégique national, est au cœur de l'analyse. L'auteur souligne l'importance de clarifier et d'encadrer cette subsidiarité accrue. Selon lui, certaines compétences devraient être maintenues au niveau communautaire (par exemple biodiversité et climat, stabilisation des marchés, gestion des crises), mais d'autres pourraient être confiées aux États (accompagnement de la transition écologique, gestion des pollutions, de l'eau et de l'air). Il pose également la question du rôle du Parlement dans une discussion bilatérale des plans stratégiques nationaux entre la Commission et les États membres.

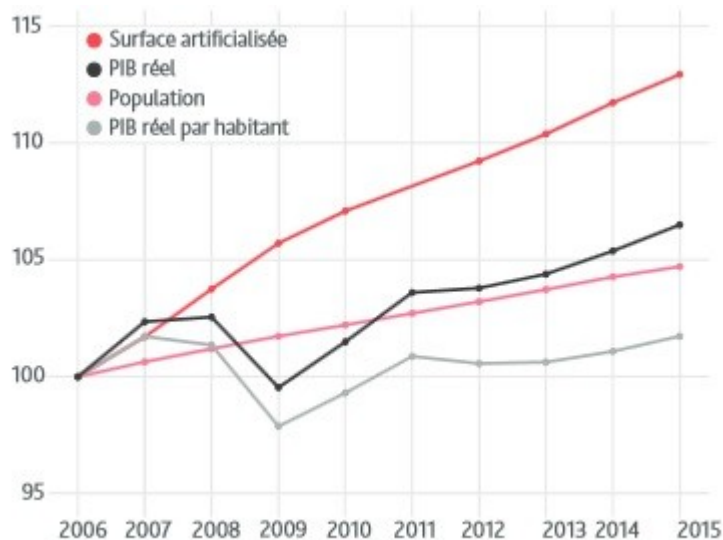
Source : Fondation Robert Schuman

<https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0503-la-politique-agricole-commune-a-l-epreuve-de-la-subsidiarite>

Une note de l'Iddri sur l'artificialisation des sols

Alors qu'un récent rapport parlementaire s'est penché sur la question de la préservation du foncier agricole (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog), l'Iddri publie une note sur le phénomène d'artificialisation des sols (notamment agricoles et forestiers). L'auteure montre que si l'artificialisation ralentit légèrement depuis 2009, elle progresse plus rapidement que la population ou le produit intérieur brut (cf. figure ci-dessous) : en cause, un aménagement urbain qui privilégie l'étalement à la densification. Peu évalués, les instruments existants pour lutter contre l'artificialisation semblent inefficaces. En particulier, les dispositifs fiscaux incitatifs sont peu utilisés car optionnels et allant à l'encontre des intérêts des collectivités, qui cherchent avant tout à attirer habitants et entreprises sur leur territoire. Ce dernier point amène l'auteure à considérer que l'échelon local n'est pas pertinent pour traiter ce problème et la conduit à suggérer une approche régionale de la question.

Évolution des surfaces artificialisées, de la population et du PIB entre 2006 et 2015



Source : Iddri

Source : Iddri

https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/D%C3%A9cryptage/201902-IB0219-AC%20artificialisation%20France_0.pdf

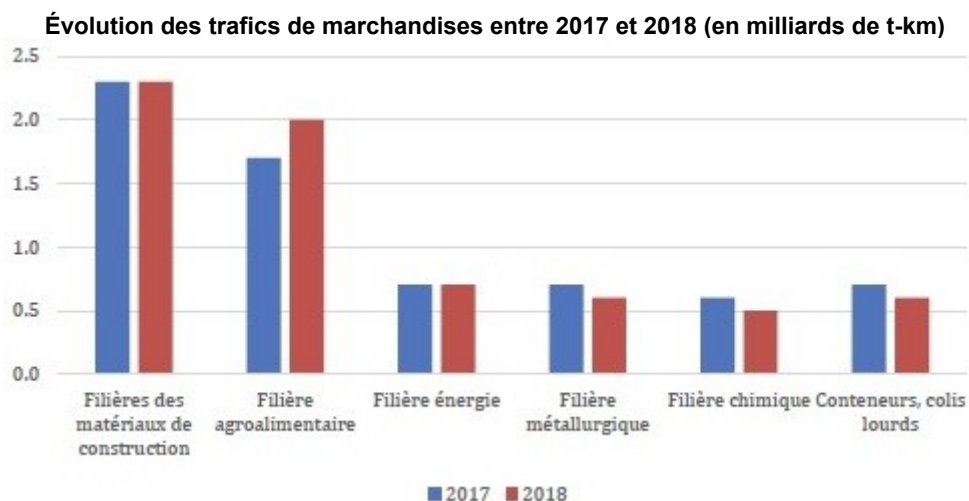
Implantation de la mafia dans le système agroalimentaire italien

La [Fondazione Osservatorio sulla criminalità nell'agricoltura e sul sistema agroalimentare](#), le syndicat agricole [Coldiretti](#) et [Eurispes](#) ont publié récemment le 6^e [rapport](#) sur la criminalité dans l'agroalimentaire en Italie. Ils constatent la capacité des organisations criminelles à investir tous les maillons de la chaîne alimentaire : production agricole, transformation, transport, distribution (grande distribution et marchés de gros urbains en particulier). D'après les auteurs, ces activités représenteraient, en 2018, 24,5 milliards d'euros (environ 10 % du total des ventes de ces organisations criminelles en Italie). Les enquêtes et données de la Direzione distrettuale antimafia et de la Guardia di Finanza permettent de localiser certaines de ces activités ainsi que les filières concernées, qui incluent l'horticulture, les agrumes, l'huile d'olive et la viticulture. Selon les auteurs, l'ensemble du territoire national est concerné. D'autres activités complètent l'éventail de ces investissements illégaux : trafic de main-d'œuvre, notamment immigrée, vol d'équipements agricoles, de récoltes et de troupeaux, contrefaçons du *Made in Italy* et du bio.

Source : Osservatorio sulla criminalità nell'agricoltura e sul sistema agroalimentare
https://www.osservatorioagromafie.it/wp-content/uploads/sites/40/2019/02/Eurispes_Coldiretti_Osservatorio_-Sintesi_6_Agromafie.pdf

En 2018, progression du recours au transport fluvial pour la filière agroalimentaire

Voies navigables de France (VNF) a publié, le 19 février 2019, les [chiffres](#) du transport fluvial pour l'année 2018. Si le trafic de marchandises est resté globalement stable par rapport à 2017 (51,7 millions de tonnes transportées, soit 6,7 milliards de tonnes-kilomètres), le trafic intérieur a lui augmenté de 5 % en tonnes transportées, en particulier sur les axes des bassins Seine-Oise et Rhône-Saône, et ce malgré des crues d'un niveau historique. L'agroalimentaire et les matériaux de construction sont les secteurs y ayant le plus recours (respectivement 25 % et 43 % du tonnage transporté par voie fluviale), l'agroalimentaire signant la plus forte progression avec une hausse de près de 14 % en t-km et de 12,5 % en volume (soit 13 millions de tonnes).



Source : VNF

Source : Voies navigables de France
http://www.vnf.fr/vnf/content.vnf?action=content&occ_id=41075

Le droit des données agricoles : dossier de la *Revue de droit rural*

Dans son numéro de janvier 2019, la *Revue de droit rural* consacre un dossier au droit des données agricoles. Alors que croissent les données produites sur les exploitations et l'intérêt de divers acteurs pour ces informations, les quatre articles proposent des éclairages juridiques intéressants, par exemple sur les questions de droit de la concurrence et des contrats. Autre approche, celle proposée par C. Alleaume sur le droit de la propriété intellectuelle (PI) : s'il n'y a pas de droit de propriété défini sur les données brutes, deux types de PI sont reconnus sur les bases de données (droit d'auteur et droit *sui generis*), « ce qui aboutit à conférer à leurs titulaires un contrôle de l'usage des données contenues dans leurs bases ».

Source : *Revue de droit rural*

<http://www.lexiskiosque.fr/catalog/revue-de-droit-rural/revue-de-droit-rural/n1-2019>

Politiques alimentaires et atténuation du changement climatique

Dans une publication de février 2019, l'Institute for climate economics (I4CE, *think tank* fondé par la Caisse des dépôts et l'Agence française de développement), propose une revue de littérature sur les enjeux climatiques des politiques alimentaires, afin d'en tirer des messages clés : poids des « GES alimentaires » ; leviers d'atténuation ; caractérisation des tensions et synergies entre climat et autres enjeux des politiques alimentaires ; capacités de changement des consommateurs ; efficacité des mesures d'incitation. Le travail de mise en perspective de sources multiples permet de préciser des controverses (impact climatique de l'agriculture biologique ou de l'élevage), des incertitudes méthodologiques (comptabilité environnementale du gaspillage alimentaire) ou d'identifier des objets d'étude ultérieurs (perceptions par les mangeurs de l'impact climatique de leur alimentation et outils de changement des comportements alimentaires).

Source : I4CE

<https://www.i4ce.org/download/politiques-alimentaires-et-climat-une-revue-de-litterature/>

Éric Alary, *L'histoire des paysans français*, 2016, réédition février 2019 en version de poche, Perrin, collection Tempus, 544 pages

Compte tenu du succès rencontré par cet ouvrage (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog), les éditions Perrin viennent de le ressortir en petit format. L'auteur y met l'accent sur les modes de vie et les mentalités, sur les traditions et les sociabilités. On y trouve une mine d'informations sur les loisirs et les fêtes, l'alimentation, l'habitat, la famille et la vie domestique, la consommation, mais aussi sur l'essor de la protection sociale ou l'électrification des campagnes. Au plus près des sources (archives, biographies, témoignages, travaux de chercheurs), il brosse un tableau précis et nuancé, selon un plan chronologique en sept chapitres allant de la fin du XIX^e siècle à aujourd'hui.

Lien : Éditions Perrin

<https://www.lisez.com/livre-de-poche/lhistoire-des-paysans-francais/9782262078829>

9 MOOC pour se former en ligne sur les liens entre agriculture et environnement

Diffusant depuis octobre 2013 des cours en ligne, en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur, la plateforme FUN a présenté, le 27 février 2019, un ensemble de neuf MOOC (*massive open online courses*) consacrés aux thèmes de l'agriculture et de l'environnement, « pour comprendre, connaître et agir ». Avec des débuts échelonnés de février à avril, ces cours abordent divers sujets : [acteurs, leviers et outils](#) de la transition du système

alimentaire (proposé par le CNFPT), [agroécologie](#) (Agreenium), [nématodes et arthropodes](#) (Montpellier SupAgro), [gaspillage](#) et [coopération agricole](#) (AgroParisTech), [agriculture biologique](#) (VetAgro Sup), [performance environnementale](#) des produits alimentaires (Ademe), [semences végétales](#) (AgroCampus Ouest), [abeilles et environnement](#) (Oniris).



Source : FUN

<https://www.fun-mooc.fr/news/agriculture-et-environnement-9-mooc-pour-creuser-l/>

Le Baromètre des Territoires 2019 dessine une « France en morceaux »

En février 2019, Elabe et l'Institut Montaigne ont publié les résultats du Baromètre des Territoires, s'appuyant sur les réponses, recueillies par Internet, de 10 000 personnes, échantillon représentatif de la population métropolitaine de plus de 18 ans et subdivisé en 12 sous-échantillons régionaux. L'analyse dessine l'image d'une « France en morceaux », avec la coexistence de quatre grands types de trajectoires individuelles : 21 % des individus sont « affranchis des contraintes territoriales et sociales », 22 % choisissent « un enracinement dans leur territoire », 25 % y sont « assignés et subissent de plein fouet les inégalités sociales et territoriales », 32 % « vivent une forte tension entre leur aspiration à la mobilité » et « une difficulté à s'affranchir de leur situation socio-économique et des inégalités territoriales ». La déclinaison des résultats par région apporte une lecture complémentaire intéressante.

Source : Institut Montaigne

<https://www.institutmontaigne.org/dossiers/la-france-en-morceaux-barometre-des-territoires-2019>

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 19 mars 2019, Paris

Journée technique sur les sucres, organisée par Vitagora et le pôle IAR
<https://www.iar-pole.com/evenements/journee-technique-sucres/>

- 21-23 mars 2019, Chailly-en-Brie

2^e édition des Carrefours de la biomasse
<https://www.carrefoursdelabiomasse.fr/>

- 25-26 mars 2019, Montpellier

4^e Assises nationales des risques naturels, organisées par le MTES
<https://www.anrn2019.fr/>

- 26 mars 2019, Lempdes

Journée organisée par VetAgro Sup et l'ENSV sur le thème « Biodiversité et santé globale. Quels enjeux et quels acteurs dans les territoires ? »

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeR0e4t7UZIS8yOO8f4-ixJxji-M4E9Yga1BjnrzAzVddYoQ/viewform>

- 26 mars 2019, Paris

Conférence « Forces et faiblesses de l'épidémiologie nutritionnelle : approches méthodologiques et exemples d'application », organisée par le FFAS

<http://alimentation-sante.org/Event/conference-forces-et-faiblesses-de-lepidemiologie-nutritionnelle/>

- 26-28 mars 2019, Paris

Conférence organisée par l'Anses, le BfR, DTUFood et NIFDS, sur le thème « *Foodborne pathogens & whole genome sequencing: impact on public health protection* »

<https://www.anses.fr/fr/node/136237>

- 26-28 mars 2019, Paris

Conférences organisées dans le cadre du Salon Forum Labo Paris

<https://www.forumlabo.com/Forumlabo/conferences.php>

- 28 mars 2019, Paris

Conférence-débat sur le thème « Le *nudge* et les sciences du comportement : l'avenir des politiques publiques ? » organisée par le Centre de sociologie des organisations

http://www.cso.edu/fiche_evenement.asp?event_id=106

- 28-30 mars 2019, Paris

Conférence internationale *Food&Society*, organisée sur le thème « *Indigeneity & Food* »

<http://www.food-and-society.com/conference/>

- 2-3 avril 2019, Montpellier

Colloque organisé par le RMT AFORCE sur le thème « Forêt et changement climatique : accompagner la décision d'adaptation »

<https://www.reseau-aforce.fr/n/accueil/n:3536>

- 4 avril 2019, Paris

Premières Matinales de la Recherche d'Interbev, sur le thème « La Recherche d'Interbev au service de la responsabilité sociétale »

<http://www.interbev.fr/les-matinales-de-la-recherche-dinterbev-4-avril-2019/>

- 9 avril 2019, Paris

12^e Forum Végétale, organisé sur le thème « La Bio est-elle la réponse ? »

<https://forum-vegetable.fr/>

- 11 avril 2019, Paris

Carrefour de l'innovation agronomique, organisé par l'Inra sur le thème « Biodiversité et durabilité des agricultures »

<https://colloque.inra.fr/ciag-agriculture/>

- 16 avril 2019, Palaiseau

15^e Colloque d'Île de science Paris-Saclay sur « L'innovation bio-inspirée »

<http://www.iledescience.org/colloques.html>